

L'évolution du patrimoine scolaire régional de 1986 aux années 2000

par Paul NAELS, Ancien Directeur Général Adjoint de la Région Nord-Pas de Calais,
Responsable du Patrimoine.

le jeudi 28 avril 2015 - de 12h à 14h

Siege de Région Salle 2-R-E (2ème étage)



Les Lois de 1983 et 1985 ont attribué au 01/01/1986, notamment aux Régions, les bâtiments accueillant les lycées et les «écoles d'enseignement spécialisé».

Pour notre Région, environ 2.200.000 m² d'un ensemble immobilier hétéroclite plus ou moins en bon état, ont été concernés par ces Lois et ont donc fait l'objet, depuis cette date, de reconstructions ou de rénovations.

